

Recherche de profils – Appel à candidatures

Educateur spécialisé (F/H) – UEMA La Prade

Description du poste

Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI	Emploi du temps :
Temps de travail (ETP) :	1	Lundi : 8h30 - 17h00
Etablissement d'affectation :	IME LA SOLO	Mardi : 8h30 - 17h00
Lieu(x) de travail :	UEMA La Prade	Mercredi : 8h30 - 12h00
Date de début de contrat :	22/04/2024	Jeudi : 8h00 - 17h00
Convention collective :	CCN51	Vendredi : 8h30 - 17h20
Coefficient de rémunération :	479	

Principales missions

- Elaborer un diagnostic éducatif, une hypothèse d'intervention socioéducative et préfigurer un projet individuel adapté à la situation de la personne (ou du groupe) et en cohérence avec le projet institutionnel ou le mandat et aux caractéristiques du public porteur de TSA.
- Rédiger des écrits professionnels / bilans, projets, comptes rendus de réunions etc..., maîtriser l'outil informatique,
- **Connaître les différentes problématiques des personnes accueillies et les concepts d'accompagnement spécifique au TSA**
- Communiquer et travailler en équipe pluridisciplinaire
- Coordonner une équipe dans le cadre de la co-construction des PPA et sous l'autorité de l'Adjointe de direction et/ou de l'éducatrice chef

Environnement et conditions de travail

"L'APA JH, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'APA JH Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de **dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.**

Affiliée à la Fédération des APA JH, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'APA JH Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance; tant humaine que sociale: égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'APA JH Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège Social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

Depuis le 1er novembre 2020, dans le cadre de la modification de son agrément prévu au CPOM, l'IME La Solo, de Cenne Monestiés accueil de jour 43 enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle, dont 10 présentant des troubles du spectre autistique (Unité TSA).

L'établissement secondaire, l'Unité d'enseignement en maternelle, au sein de l'Ecole La Prade située à Carcassonne, accueille, 7 enfants avec troubles du spectre de l'autisme."

Profil recherché

Qualification

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Edicateur Spécialisé

Expérience

- Pas d'expérience exigée

Compétences complémentaires

- Connaître les phases de développement des enfants
- Connaître les différentes approches et pratiques d'accompagnement des personnes aux profils TSA
- Connaître le cadre juridique
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques professionnelles liées à l'autisme
- Gérer un groupe, réagir en conséquence
- Mettre en place des activités adaptées dans le cadre du projet pédagogique
- Etablir une relation adaptée et appropriée avec chaque enfant
- Soutenir les processus d'autonomisation, de socialisation des enfants
- Savoir coopérer en équipe
- Capacité à s'inscrire dans un pôle ressource TSA et participer à son développement
- Savoir rester en veille et actualiser ses connaissances pour développer sa pratique professionnelle
- Participer à l'évolution du projet du Pôle TSA et développer la notion de parcours du jeune au sein des différents dispositifs existants sur le territoire

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement : OUI NON

Renseignements complémentaires

Candidature à adresser à :

APAJH Aude – Siège social
135 rue Pierre Pavanetto
Z.A. de Cucurlis
11000 CARCASSONNE
service.rh@apajh11.fr

Date limite de dépôt de candidatures : 25 AVRIL 2024

Attachée à la diversité et à **la mixité**, l'**APAJH Aude reconnaît** tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan-Corbières, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, les salariés à temps partiel sont prioritaires pour occuper ce poste.